

N° 40

24^e année · mercredi 6 octobre 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

Une journée de manifestations nationales interprofessionnelles aura lieu le 30 octobre prochain en faveur de meilleurs salaires et de davantage de respect et de solidarité. A Genève, les syndicalistes d'Unia font la tournée des chantiers pour informer et mobiliser les travailleurs. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Santé à deux vitesses

Sylviane Herranz

Volonté de calmer les esprits? Ou réalité des chiffres? En cette année de pandémie, l'annonce d'une baisse des primes d'assurance maladie ne peut guère mieux tomber. En réalité, la minuscule diminution de 0,2% en moyenne n'allégera en rien le porte-monnaie des assurés. Le 0,2%, c'est 20 centimes pour 100 francs, ou 80 centimes pour une prime de 400 francs. Multipliée par deux pour un couple, sans compter les enfants, il n'y a pas de quoi partager une tisane sur une terrasse de café. Certes, on peut se réjouir qu'une nouvelle hausse n'ait pas été à l'ordre du jour. Tant les primes maladie pèsent sur le budget des salariés. En moyenne, ces dix dernières années, elles ont augmenté de 2,4%, c'est-à-dire de presque

10 francs par an pour une prime d'environ 400 francs. La seule fois où il n'y a pas eu de hausse, les primes ont explosé les années suivantes. Cela ne se produira pas, a promis le ministre de la Santé, la semaine dernière lors de sa conférence de presse. A vérifier. D'autant que cette stagnation des primes serait due à une baisse des prestations médicales durant la pandémie d'un montant de 725 millions et à des gains boursiers de 370 millions réalisés par les assureurs... Des gains venant grossir les réserves indécentes et illégales des caisses. Même si l'une ou l'autre s'est engagée à en restituer une partie à leurs assurés, la grande majorité continue à théauriser. Or, cet argent serait nécessaire tant pour diminuer les primes que pour renforcer un système de soins hospitaliers, à domicile ou dans les homes, complètement asphyxié. Ces réserves s'élèvent à 12,4 milliards, dont plus de 6 milliards excédentaires. Malgré ces montants, appartenant aux assurés, Alain Berset a appelé à poursuivre les économies effectuées dans le système de santé. En écho, les deux associations faîtières des assurances invitent, elles aussi, à réformer le système pour «améliorer son efficience» et éviter, disent-elles, de nouvelles hausses des primes. Pensent-elles à ce projet issu de la droite à Berne qui prévoit, selon les mots de l'Union syndicale suisse, de «largement privatiser le secteur stationnaire des soins en obligeant les cantons à verser chaque année plus de 10 milliards de francs - jusqu'ici

destinés aux hôpitaux - directement aux caisses maladie privées»? Ces plans funestes de désengagement de l'Etat rendront notre assurance maladie encore plus antisociale. Une assurance qui est déjà grevée par un problème de fond: celui d'une assurance publique obligatoire, gérée par une cinquantaine de caisses privées, motivées pour la plupart par le profit. Poursuivre sur la voie des économies et de la privatisation agravera la situation dramatique dans laquelle se trouve le personnel de la santé. Non seulement à cause du Covid-19, mais surtout en raison des restrictions budgétaires et des réorganisations mises en œuvre ces dernières années. Un personnel qui abandonne le terrain face à la dureté des conditions de travail. Burn-out, épuisement, dépression, anxiété sont au menu des soignants. Chaque année en Suisse, ils sont 2400 à quitter le secteur. Actuellement, quelque 15 000 postes ne sont pas repourvus, renforçant encore la pression sur ces professionnels. La santé est un droit. Pour les assurés, comme pour le personnel soignant. Avec des primes qui restent insupportables pour les salariés et un système sanitaire partant à vau-l'eau, la médecine à deux vitesses s'établit en force dans notre pays... ■

PROFIL



Dea Gjinovci,
entre les mondes.

PAGE 2

LAUSANNE

Accord sur
les Nocturnes.

PAGE 5

MIGRATION

Lutte contre la traite
des êtres humains.

PAGES 6-7

GENÈVE

La réussite du salaire minimum.

PAGE 9

Aline Andrey

Réveil sur Mars. Le titre du premier long métrage de Dea Gjinovci est aussi mystérieux que l'est le syndrome de résignation qui frappe des enfants immigrés en Suède, ainsi que dans d'autres pays. «Cet état léthargique profond survient dans la plupart des cas à la suite d'une réponse négative à la demande d'asile de leurs parents. Ces enfants, généralement issus de minorités ethniques et religieuses, préfèrent ne pas exister plutôt que d'être expulsés. Le retour signifie pour eux la mort. Leur coma psychologique est aussi un mécanisme pour éviter à la famille une expulsion», explique la réalisatrice de passage à Lausanne, entre Saint-Gall où son film a été projeté la veille et Genève, la ville de son enfance.

«Le retour signifie pour eux la mort...»

Celle qui vit à Paris aime rencontrer les spectateurs pour discuter et débattre de ce thème de l'exil qui lui tient tant à cœur. *Réveil sur Mars* parle de l'extrême violence de la politique d'asile en offrant une immersion dans des interstices inexplorés, magie du documentaire qui donne à voir la vie autrement. Pendant une année et demie, Dea Gjinovci s'est rendue – avec un caméraman et un preneur de son qu'elle couvre d'éloges – plusieurs fois en Suède auprès de la famille Demiri, rom du Kosovo, dont les deux filles n'ouvrent plus les yeux depuis plusieurs années, plongées dans un profond coma. Elle suit l'un de leurs frères dans ses rêves astronomiques d'aller sur Mars. Une échappatoire onirique qui accentue le caractère surréaliste de ces belles au bois dormant chères par des parents d'une patience, d'un amour et d'une résilience infinis.

INSTINCT D'AVENTURE

Dea Gjinovci partage leur langue et de mêmes racines. Le Kosovo, pour la jeune réalisatrice de 28 ans, c'est le pays de son père. L'Albanie, celui de sa mère. Le premier, militant pour l'indépendance du Kosovo, a fui son pays en 1968. Il trouvera refuge en Italie, puis en Suisse, où il étudiera la biochimie et deviendra microchirurgien. La seconde a quitté sa terre natale à la chute du mur de Berlin, un permis d'étudiante en poche, direction la Faculté d'économie à Genève. C'est dans la cité du bout du lac que leurs chemins se croisent. En 1993, Dea naît, puis ses frères jumeaux. Mue par son caractère nomade et son insatiable curiosité, la jeune fille, à seulement 15 ans, décide d'étudier à Londres, pour apprendre l'anglais, mais pas seulement. «Ce gymnase offrait un enseignement très libre avec, à la clé, un bac international», explique celle qui y a développé un esprit critique certain.

ENTRE LES MONDES

L'exil est au cœur de la famille et des documentaires de la jeune réalisatrice Dea Gjinovci



Dea Gjinovci entre Genève, Paris, Londres, Pristina, Tirana, Horndal et... Mars.

Une année sabbatique lui permettra de faire des stages, notamment en République tchèque, dans le domaine de la photographie et du cinéma, art qui la passionne depuis toujours. Puis Dea Gjinovci se lance dans des

études en sciences sociales à l'Université SOAS à Londres. «Les débats sur les systèmes en place y sont omniprésents. Les points de vue du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Asie y sont étudiés de l'intérieur. Cela m'a permis

de me détacher de mon regard eurocentré. Même chose pour les études d'économie qui incluent la critique du système néolibéral en privilégiant également des angles différents, marxiste ou féministe par exemple.»

L'universitaire se rend au Forum social mondial en Tunisie, devient rédactrice en chef du journal des étudiants londoniens, étudie une année à Paris l'orientalisme, la philosophie contemporaine, l'histoire de la Chine, entre autres. Dea Gjinovci envisage alors de se lancer dans une carrière en politique publique ou dans de grandes organisations internationales. Mais c'est compter sans la révolution de son amour pour le cinéma. Elle entame alors un master en ethnographie et films documentaires.

RETOUR AU KOSOVO

En 2017, en guise de travail de diplôme, elle réalise son premier court métrage. Intitulé *Sans le Kosovo*, il retrace l'exil de son père. «C'est pour ce film, à 23 ans, que je suis allée pour la première fois dans son village natal. Alors que nous nous rendions presque chaque été en Albanie, dans la famille de ma mère. Une partie de mes racines me manquait.»

Dans sa quête pour comprendre ses identités plurielles, la réalisatrice souhaite dans son prochain film donner vie aux souvenirs de son père, avec en guise d'acteurs les habitants de son village. «Mon père a la nostalgie d'un endroit qui n'existe plus, entre une réalité vécue et une réalité rêvée. Cet entre-deux m'intéresse, esquisse-t-elle. Les documentaires qui me touchent ont souvent leur source dans des histoires très personnelles. Le plus intime touche à l'universel. Il n'y a pas de petite histoire.» Au travers des récits de ses parents, elle retrace aussi l'histoire des Balkans dans toute sa richesse. «C'est bizarre comment, vu d'ici, une sorte de brouillard recouvre cette partie du monde. Comme si elle n'avait connu que la guerre.»

Dea Gjinovci n'a de cesse d'approfondir et d'éclairer la complexité du monde. «Chaque exil est différent. Les réfugiés dans les années 1970 avaient certainement plus d'opportunités d'intégration, notamment professionnelles, qu'aujourd'hui. Mon père a pu mener une carrière internationale en microchirurgie. Pour la famille Demiri, en Suède, le racisme anti-rom est omniprésent depuis toujours et partout.» Dea Gjinovci espère aller leur rendre visite bientôt. «Je n'ai pas encore eu la possibilité de parler en tête-à-tête avec leurs deux filles qui, après trois et cinq ans de coma, se sont réveillées. L'une va bien, l'autre est en fauteuil roulant et souffre moralement. Je me réjouis de pouvoir échanger avec celles qui se sont endormies enfants et réveillées femmes.» Quant à leur avenir, leur admission en Suède n'est encore que provisoire. ■

Réveil sur Mars est actuellement à voir dans les cinémas en Suisse alémanique et jusqu'au 25 octobre sur: rts.ch/play/tv/categories/documentaires



LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

«LE 30 OCTOBRE S'ANNONCE HISTORIQUE»

La journée de mobilisation nationale approche à grands pas. A Genève, la manifestation s'organise. Tous les midis, Unia va à la rencontre des travailleurs sur les chantiers. Reportage



Les syndicalistes font la tournée des chantiers invitant les travailleurs à participer à la mobilisation nationale en faveur d'une augmentation des salaires.

Textes Manon Todesco
Photos Olivier Vogelsang

Le vendredi midi, c'est sacré sur les chantiers. Les travailleurs se retrouvent tous ensemble pour partager leur repas avant la pause du week-end. Ce jour-là, sur le chantier de Lancy Pont-Rouge, deux secrétaires syndicaux d'Unia Genève arrivent dans la salle de repos d'une dizaine de plâtriers-peintres, en même temps que les grillades apportées par Antonio (prénom d'emprunt). L'accueil est bon enfant. «Depuis quand n'avez-vous pas eu de vraies augmentations de salaires?» demande José Sebastiao, responsable du bâtiment pour le syndicat. Dans la salle, on hausse les épaules ou on esquisse un petit sourire nerveux. «Quelques francs par mois, certes, c'est une augmentation, mais ce n'est pas une véritable revalorisation de vos salaires pour faire face à la hausse du coût de la vie!» Tout en parlant, le secrétaire syndical scotche des tracts sur le mur. Son collègue, Mathieu Rebouilleau, distribue des T-shirts. 2022 sera une année clé. En effet, les principales conventions collectives de travail (CCT) du bâtiment seront renouvelées à cette même échéance. Et les syndicats comptent bien mettre la pression sur les associations patronales dès maintenant.

«Le 30 octobre s'annonce historique, avance José Sebastiao. Ce sera une journée de convergence des luttes de toutes les branches du bâtiment. Pas que des maçons, mais aussi du second œuvre, des échafaudeurs, des parcs et jardins et de la métallurgie du bâtiment. Sans oublier qu'on attend des travailleurs de toute la Romandie ici, à Genève.»

REFUS D'ENTRER EN MATIÈRE

Les revendications sont les suivantes: des augmentations de salaires dignes de ce nom, des paniers repas à 25 francs pour tous, la création d'un fonds Intempéries et la nécessité de mettre un frein à la flexibilisation des horaires de travail et à la généralisation du travail le samedi.

Les syndicalistes se déplacent juste à côté, vers une équipe de maçons. «Cela fait une quinzaine d'années que nous essayons d'avoir un fonds Intempéries à Genève, en vain», soupire José Sebastiao. «La Société suisse des entrepreneurs (SSE) l'a annoncé publiquement: nos revendications salariales, à savoir 100 francs par mois pour les efforts fournis lors de la pandémie, sont irréalistes selon elle, pourtant les carnets de commandes sont pleins, et spécialement à Genève où il est impossible de faire 500 mètres sans tomber sur un chantier.» Les ouvriers sont peu loquaces, mais quelques mots

s'échappent. «Pas de marge pour augmenter nos salaires? N'importe quoi...» soupire l'un d'eux.

Une enquête sur les salaires 2021, également publiée par la SSE, prône le salaire au mérite comme une perspective d'avenir. «Les augmentations de salaires générales doivent céder la place à des ajustements salariaux individuels basés sur la performance, mentionne le communiqué de presse. Les employeurs pourront ainsi compter sur des employés motivés et engagés, et les employés verront la valeur de leur travail être reconnue et toucheront une rémunération conforme aux prestations fournies.» Pour les secrétaires syndicaux, cette stratégie est inacceptable: «Cette concurrence malsaine ne fera que générer des problèmes au sein des équipes.»

FRAPPER FORT

Quatre carreleurs sont un peu plus loin sur le point de reprendre le travail. «En treize ans dans l'entreprise, je n'ai été augmenté que deux fois seulement, et des clopinettes», partage l'un d'eux. Son collègue, lui, termine à la fin du mois. «J'ai demandé une augmentation de salaire qui m'a été refusée, du coup j'ai démissionné.» Tous sont conscients qu'il est impératif de se mobiliser ensemble pour que les choses bougent. «Tout augmente, sauf les sa-

laires, insiste Mathieu Rebouilleau. Il faut montrer les dents et défendre vos conventions. Un chantier est un même lieu de travail pour différents métiers

et il faut qu'on montre notre solidarité, dans la rue. Le patronat et la droite doivent comprendre que l'heure est venue de partager le gâteau.» ■

TOUS DANS LA RUE!

Les ouvriers du bâtiment ne seront pas les seuls sur le pont. Ce 30 octobre sera une journée de manifestations nationales interprofessionnelles pour exiger plus de salaire, de respect et de solidarité dans les branches dites essentielles mais aussi l'artisanat et l'industrie. Chômage, baisses de revenus, cadences insoutenables ou encore risques pour la santé, ces secteurs qui ont consenti des efforts tout au long de la crise du coronavirus demandent aujourd'hui que les employées et les employés de ces derniers soient reconnus, au-delà des applaudissements. Ils veulent de meilleures conditions de travail, de meilleurs salaires et en finir avec la pression des délais et la flexibilité à tout prix. Ils exigent également des employeurs qu'ils négocient enfin des conventions collectives de travail dignes de ce nom dans la vente, les soins ou encore la logistique.

Les femmes, majoritaires dans les branches dites essentielles et mal rémunérées, risquent la double sanction avec l'augmentation de l'âge de la retraite à 65 ans. Pas question, répondent les syndicats. «Pas de réforme de l'AVS sur le dos des femmes!»

Points de départs:

Genève, rendez-vous à 13h, place des Vingt-Deux-Cantons, départ de la manif à 13h30.

Berne, manif du personnel des métiers des soins et de la santé sur la place Fédérale.

Olten, rassemblement à 13h, départ de la manif à 13h30.

Zurich, rassemblement à 13h, départ de la manif à 13h30.

Bellinzone, rassemblement à 13h, départ de la manif à 13h30.

Unia organise des transports gratuits au départ de toutes les régions. Il est déjà possible de réserver vos places auprès de votre secrétariat local du syndicat. ■



Employé-e dans l'industrie, que pensez-vous du télétravail ?

Pour une meilleure protection et plus de droits, donnez-nous votre avis !

Avec vous, Unia veut renforcer l'encadrement du télétravail dans les CCT de l'industrie.

Ensemble, nous sommes fort-e-s !



Sondage sur unia.ch/teletravail-industrie
jusqu'au 31.12.21



UNIA

WWW.EVENEMENT.CH

VOUS VOUS INTÉRESEZ à l'actualité du monde du travail? VOUS ÊTES SENSIBLES aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés? VOUS SOUHAITEZ une information à l'échelle romande, nationale et internationale? ABONNEZ-VOUS

L'ÉVÉNEMENT
SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

- Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)
- Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)
- Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à *L'Événement syndical* · place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
forum@evenement.ch · Tél. 021 321 14 60

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR *L'Événement syndical*
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz
RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 55 111 exemplaires



L'INÉGALITÉ EXTREME C'EST ÇA!

SOLIDAR

À notre tour maintenant!

Nous voulons que les salarié-e-s des branches essentielles, de la construction, de l'artisanat et de l'industrie reçoivent la reconnaissance qu'ils méritent pour leurs efforts durant la pandémie.

Le 30 octobre, tou-te-s aux manifs à Genève, Berne, Olten, Zurich et Bellinzone!

**Pour de meilleurs salaires,
plus de respect et de solidarité.**

Plus d'infos:
solidarite.unia.ch

UNIA

NOUVELLE MOUTURE POUR LES NOCTURNES LAUSANNOISES

Unia et les représentants des commerçants se sont accordés sur six ouvertures prolongées en fin d'année, au lieu de trois. Les magasins ne fermeront plus à 22h, mais à 20h

Aline Andrey

Une fois n'est pas coutume, sous l'égide de la Municipalité de Lausanne, les partenaires sociaux ont déjà trouvé un accord concernant les Nocturnes. Et ils innovent, puisque six ouvertures prolongées seront possibles jusqu'à 20h, au lieu de trois jusqu'à 22h, pendant les deux semaines précédant le 24 décembre. La veille de Noël, la fermeture est programmée à 17h. «Nous avons consulté les vendeuses et les vendeurs, qui ont largement accepté cette proposition. Cela leur permet de rentrer plus tôt. De surcroît, une indemnité repas de 15 francs leur est accordée par soirée travaillée. Si l'accord est respecté, il est respectable», estime Giorgio Mancuso, responsable du secteur ter-

tiaire d'Unia Vaud. Plusieurs limites ont été posées. Si le 23 décembre tombe un samedi, une nocturne ce soir-là est interdite. Le personnel ne peut pas faire plus de quatre nocturnes. Trois si l'employé a un enfant de moins de 11 ans. «Cela signifie qu'une mère ou qu'un père de famille pourrait travailler trois soirs maximum jusqu'à 20h, au lieu de trois nocturnes jusqu'à 22h ces dernières années», précise Giorgio Mancuso. «Les vendeuses et les vendeurs sont satisfaits, mais ils craignent que ces limites ne soient, dans les faits, pas respectées. D'où la nécessité de contrôles supplémentaires.»

RENFORCEMENT DES CONTRÔLES

Dans ce sens, la Municipalité s'engage à verser une subvention à la commission paritaire pour renforcer le suivi de la



Des ouvertures nocturnes plus nombreuses, mais moins tardives. Voilà sur quoi Unia et les commerçants lausannois se sont entendus pour la période de l'Avent à Lausanne. Le Règlement communal doit encore être modifié.

conformité des termes de la convention. Les négociations terminées, c'est maintenant au Conseil communal d'accepter la modification du Règlement communal lausannois sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM) proposée par l'exécutif. Dans un communiqué, la Municipalité de Lausanne souligne que cet accord permet d'être «plus en phase avec les modes de consommation de la clientèle d'aujourd'hui» et «de diminuer les heures de travail en soirée du personnel».

Par ailleurs, un renforcement des contrôles est prévu lors des quatre ouvertures privées possibles durant l'année, notamment lors du Black Friday. «Ces soirées ne devraient être ouvertes que sur la base d'une liste de clients. Dans la réalité, les invitations se distribuent à l'entrée des magasins», explique Giorgio Mancuso, qui souligne aussi sa satisfaction que les ventes privées en décembre soient désormais exclues. Un avenant à la Convention collective de travail (CCT) sera nécessaire pour y

inclure les changements décidés. Les partenaires sociaux – Unia, le Trade Club vaudois et la Société coopérative des commerçants lausannois (SCCL) – se sont mis d'accord également sur l'ouverture de discussions pour une CCT cantonale. De la musique d'avenir, mais, pour l'heure, les nouveaux horaires des Nocturnes à Lausanne pourraient donner des idées à d'autres communes... ■

Le personnel de Cremo obtient un plan social équitable

A la suite de la fermeture du site de Steffisburg, près de Thoune, un plan social a été signé par le groupe laitier fribourgeois, Unia et les délégués du personnel

Aline Andrey

Préretraite, indemnités de départ, mesures de réinsertion, entre autres mesures, font partie du plan social négocié par les partenaires sociaux. Le 21 avril 2021, Cremo annonçait la fermeture pour le 31 août de son site de Steffisburg dans le canton de Berne, en déclin depuis plusieurs années. Quarante-huit personnes étaient concernées.

Dans le cadre de la procédure légale de consultation, un compromis a été trouvé. Des mesures de soutien à la réinsertion, en particulier des cours et un bilan de compétences sont proposés aux employés qui en ont besoin. Une dizaine de personnes ont trouvé une autre place au sein du groupe, notamment à Fribourg. «Une prise en charge des frais de transport pendant un certain temps a été conclue, ainsi que

d'éventuels frais de déménagement», précise Yolande Peisl-Gaillet, cosecrétaire régionale d'Unia Fribourg. Des préretraites sans perte financière sont également proposées, à partir de 61 ans pour les femmes, 62 pour les hommes. «Sur les cinq personnes dans cette situation, une seule a décidé de prendre une préretraite, souligne Yolande Peisl-Gaillet. Les salariées et les salariés entre 59 et 60 ans pourront également bénéficier de cette protection s'ils ne retrouvent pas de travail et ont éprouvé leur droit aux indemnités chômage.»

DES INDEMNITÉS

L'entreprise accorde également une indemnité de départ pour tout le personnel concerné. En outre, les personnes licenciées – à l'exception de celles ayant demandé à être libérées avant le terme de leur contrat pour reprendre un autre emploi et de celle ayant opté pour la

préretraite – touchent une indemnité supplémentaire en fonction de leur âge, le nombre d'années de service et leur situation familiale. «Les négociations se sont bien déroulées, car les salariés se sont mobilisés durant toute la phase consultative. Cela prouve une fois de plus que si les travailleuses et les travailleurs s'unissent, ce rapport de force favorable pousse les entreprises à prendre leurs responsabilités», estime Yolande Peisl-Gaillet.

Au-delà de la fermeture du site de Steffisburg, Cremo et Unia ont convenu de renouveler la convention collective de travail de l'entreprise conclue en 2014. Dans un communiqué commun, les partenaires sociaux promettent que des négociations commenceront prochainement, afin de garantir la qualité et la fiabilité des conditions de travail des plus de 700 employés du groupe présent dans cinq cantons. ■

GENÈVE, VICTOIRE D'ÉTAPE POUR LES NETTOYEURS DE LA VILLE

A la suite de leur longue grève de 2019, les employés ont obtenu la réinternalisation d'une partie des postes de travail

Jérôme Béguin

Le Conseil municipal de la Ville de Genève s'est déterminé, le 7 septembre, en faveur de la réinternalisation d'une partie du personnel de nettoyage. La majorité de gauche a voté un montant de 1,3 million de francs permettant d'inscrire au budget 2022 la création de 12 postes de nettoyeurs et de nettoyeuses. La priorité devant être donnée au personnel s'occupant des toilettes publiques. Les activités de nettoyage de la Ville ont été externalisées il y a une vingtaine d'années afin de réaliser des économies.

En 2019, les nettoyeurs des WC publics employés par Onet, la multinationale ayant remporté le marché public, avaient mené 51 jours de grève avant d'obtenir satisfaction sur leurs principales revendications, à commencer par la réintégration d'un collègue dont le licenciement avait précipité le déclenchement de leur mouvement. Organisés par le syndicat Sit, la quinzaine de travailleurs avaient aussi décroché des revérifications salariales de l'ordre de 400 à 900 francs par mois, un salaire mensuel d'au moins 4000 francs, l'organisation de pauses lors d'intempéries, la remise de plannings annuels et d'autres avantages. La dernière de leurs revendications, la remunicipalisation de leurs postes de travail, était entre les mains des autorités.

Dans un premier temps, le conseiller administratif en charge des Finances, Alfonso Gomez, a proposé une enveloppe de 500 000 francs et 4,4 postes, ce qui a été jugé indigne par des nettoyeuses qui ont manifesté le 14 juin dernier sous les fenêtres du magistrat. Douze postes sur les 73 équivalents plein temps actuels restent encore modestes, mais le Sit a tout de même salué une «victoire d'étape pour la réinternalisation de l'ensemble du personnel de nettoyage au sein de la fonction publique municipale» et appelé les pouvoirs publics à ne «plus se rendre complices du dumping pratiqué par les entreprises de nettoyage». ■

EN UN CLIN D'ŒIL

LES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE GENÈVE EN GRÈVE



Le personnel de la Ville de Genève était en grève jeudi 30 septembre dernier. Opposés au blocage des mécanismes salariaux inscrit dans le projet de budget 2022 du Conseil administratif, près de mille employés et syndicalistes sont descendus dans la rue. La fonction publique municipale emploie quelque 4000 personnes. Dans le cortège se détachaient les travailleurs de la voirie, les jardiniers ou les pompiers. Des levées d'ordures n'ont pas été effectuées, tandis que le Musée d'art et d'histoire, la Bibliothèque de la Cité ou encore la piscine des Vernettes restaient fermés. «Il s'agit d'un mouvement exceptionnel et historique», indique Corinne Béguelin, secrétaire syndicale du SSP. A l'issue de la journée, les participants ont décidé

de convoquer une assemblée du personnel le 8 novembre et de déposer un préavis pour une nouvelle grève le 11 novembre. Outre le déblocage des mécanismes salariaux, les grévistes exigent notamment l'ouverture immédiate de négociations sur le règlement concernant la retraite anticipée à 62 ans pour les personnes exerçant des fonctions pénibles. «Depuis neuf ans, le Conseil administratif n'a pas été fiché de définir les fonctions pénibles. Du coup, depuis le 1^{er} janvier de cette année, les dispositions transitoires de la caisse de pensions ne s'appliquent plus, tout le monde doit travailler jusqu'à 64 ans», explique Corinne Béguelin. ■ JB/photos Thierry Porchet

LA TRAITE DES ÉTRES HUMAINS RÉCLAME L'ATTENTION DE L'INSPECTION DU TRAVAIL ET DES SYNDICATS

Alors que le Secrétariat d'Etat à l'économie lance une campagne de sensibilisation des inspecteurs du travail, Unia s'engage aussi contre cette forme moderne de l'esclavage

Textes Jérôme Béguin

Photos Olivier Vogelsang

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), quelque quarante millions de personnes dans le monde sont aujourd'hui victimes d'exploitation sexuelle, de travail forcé ou de prélevement d'organes. Une forme moderne de l'esclavage qui s'est intensifiée avec la mondialisation. Cette marchandisation de l'être humain est également une réalité en Suisse, pas seulement dans les métiers du sexe, puisqu'elle a été aussi constatée dans les secteurs de la restauration, du travail domestique, de la construction ou encore de l'agriculture. D'après les statistiques, la police a saisi 99 cas d'infractions concernant la traite en 2019 dans notre pays et 67 en 2020. Les quatre centres de consultation spécialisés en la matière que sont l'Astrée (VD), le Centre social protestant (GE), l'Antenna MayDay (TI) et le FIZ (ZH) ont, eux, dénombré 174 victimes et conseillé et accompagné plus de 500 personnes. Mais cela ne pourraient être que le sommet de l'iceberg, le phénomène restant encore mal appréhendé.

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) a décidé de lancer une campagne de sensibilisation à destination des inspecteurs et des inspectrices du travail. Dans ce cadre, le 27 septembre, une cinquantaine d'entre eux, venus de toute la Suisse romande, se sont retrouvés à Lausanne pour un séminaire animé par ACT212. «La traite est un crime qui se déroule en secret, peu de cas sont dénoncés. Dans votre activité, vous jouez un rôle déterminant pour identifier les victimes potentielles», a déclaré aux inspecteurs Nicole Emch, l'une des coordinatrices de cette association engagée contre la traite. Outre les activités de conseil et de sensibilisation, ACT212 assure un service d'enregistrement de déclarations sur la traite et l'exploitation sexuelle.

Le «212» du nom de l'association rappelle que c'est le 2 décembre 1949 que l'assemblée générale des Nations Unies a adopté la Convention pour la répression et l'abolition de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui. Mais ce n'est qu'en 2000, par le Protocole de Palerme, ratifié par la Suisse, que l'ONU s'est entendue sur une définition de la traite dans le droit international. Juridiquement, la traite comporte trois éléments: l'activité (recrutement, transport, hébergement, etc.), les moyens (tromperie, coercition, abus de vulnérabilité, violence, etc.) et l'exploitation (exploitation sexuelle et du travail, prélevement d'organes ou pratiques analogues à l'esclavage). «À l'exception des mineurs, pour lesquels il peut être question de traite indépendamment des moyens utilisés, il est nécessaire que les trois éléments soient réunis pour démontrer au niveau juridique que la traite est constituée. Ce qui est souvent difficile», a expliqué, durant le séminaire, Claire Potaux-Vésy. Cette responsable adjointe du bureau de l'Organisation internationale pour les migrations à Berne a présenté la situation en Europe, où 13 000 cas sont recensés. «La traite

à des fins d'exploitation sexuelle reste la forme la plus visible malgré une identification de situations d'exploitation du travail.»

LA BALISE OIT

Pour ce second aspect de la traite, toute la question est de savoir où débute celle aux fins d'exploitation du travail. «L'incertitude provoque des difficultés sur le plan de la répression pénale», indique Anne-Laurence Graf, chargée de recherche au Centre suisse de compétence pour les droits humains. «Parfois, par prudence, on va poursuivre sous d'autres motifs, comme l'usure ou la contrainte», admet Laurent Knubel. Ce responsable suppléant du Service de coordination contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants de l'Office fédéral de la police (Fedpol) reconnaît qu'il existe un «grand flou». «Mais nous disposons tout de même d'une balise, c'est la définition du travail forcé contenue dans la convention 29 de l'OIT». Pour l'organisation internationale, le travail forcé désigne tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine physique et pour lequel l'individu ne s'est pas offert de plein gré. Mais quelle différence entre l'exploitation et être très largement sous-payé? «C'est la perte de liberté et d'autodétermination qui va caractériser le travail forcé», répond Anne-Laurence Graf.

Dans la pratique, le syndicaliste, l'inspecteur du travail ou le policier devra se demander si l'existence des indicateurs de coercition pour maintenir la relation de travail, une disproportion évidente entre le travail et sa rémunération, et, finalement, des indicateurs de traite. Fedpol met à disposition une check-list avec 45 indicateurs. Le Seco, de son côté, a édité un dépliant. «Si vous remarquez des indicateurs de la traite, exprimez vos soupçons. L'autorité cantonale compétente prendra ensuite le relais», insiste Myriam Ait Yahia, collaboratrice scientifique du secrétariat d'Etat.

LA FORCE SYNDICALISTE VEUT FAIRE SA PART*

Comme l'inspection du travail, les syndicats sont en première ligne et Unia s'engage. Secrétaire en charge des migrations pour Unia, Marie Saulnier Bloch a présenté les axes d'interventions du syndicat: sensibiliser et former le personnel et les membres par une campagne d'information; consolider les contacts avec les victimes, les témoins et les informer sur leurs droits; se coordonner avec les associations et les autorités de poursuites; ainsi que mener des actions sur le plan politique – Unia ayant tout un catalogue de revendications (voir ci-contre). «La force syndicaliste veut faire sa part», a insisté Marie Saulnier Bloch, mais pas question «d'être instrumentalisé dans le sens de la répression des travailleurs étrangers». Le rôle des syndicats dans la lutte contre la traite fera l'objet d'une journée d'échanges le 25 octobre (voir ci-dessous).

Un autre acteur incontournable sont les associations, même si elles sont peu nombreuses à s'occuper de la traite. Fondée en 2014 dans le canton de Vaud, l'Association de soutien aux victimes de traite et d'exploitation sexuelle (ASTRAE) a été créée pour dénoncer au niveau juridique que la traite est constituée. Ce qui est souvent difficile», a expliqué, durant le séminaire, Claire Potaux-Vésy. Cette responsable adjointe du bureau de l'Organisation internationale pour les migrations à Berne a présenté la situation en Europe, où 13 000 cas sont recensés. «La traite

à des fins d'exploitation sexuelle reste la forme la plus visible malgré une identification de situations d'exploitation du travail.»

COUPS ET MENACES DE MORT

Pour ne pas rester dans la théorie, Anne Ansermet, codirectrice d'Astrée, a évoqué le sort de Josh (prénom d'emprunt). Agé d'une quarantaine d'années, ce Nigérian a fui son pays 2017 en raison de menaces pesant sur son ethnie. Déposée en Italie, une demande d'asile est rejetée; un oncle, installé en Suisse depuis longtemps, lui propose alors de le rejoindre pour travailler dans son usine de pneus de la banlieue lausannoise. Mais les conditions de travail ne sont pas celles promises: pas de salaire, insultes, coups et menaces de mort de la part de l'oncle. L'hébergement dans une cave est tout aussi déplorable. Alertés par les cris fréquents, des voisins préviennent la police, qui confie Josh à Astrée. Josh est hébergé dans un foyer de l'établissement vaudois d'accueil des migrants et bénéficie d'un accompagnement de l'association. Il a déposé une plainte pénale contre son oncle, qui sera prochainement jugé par le tribunal. Tant que la procédure est en cours, il dispose d'une autorisation de séjour et, une fois celle-ci terminée, le Secrétariat d'Etat aux migrations décidera d'ilater ou de renvoyer le réfugié au Nigéria. Après des cours de français, Josh suit une formation d'aide à la personne qui lui permettra de trouver un emploi et d'être indépendant financièrement.

D'autres cas ont été rapportés par les intervenants au séminaire. Avocate au Centre social protestant de Genève, Sibyl Can-Uzun a raconté comment une centaine d'ouvriers des pays de l'Est avaient été recrutés sur une plateforme d'annonces en ligne pour travailler sur divers chantiers en Suisse romande. Alors qu'il leur avait été promis un salaire horaire de 10 euros – déjà non conforme et indécent –, le logement et les repas, ces travailleurs se sont retrouvés dans des hébergements insalubres, pas ou peu nourris et avec de maigres avances pour tout salaire. Ils ont dû rentrer par leurs propres moyens dans leur pays sans avoir été payés. Reconnu coupable de traite, l'employeur a été condamné en 2020 par le Tribunal correctionnel à une peine privative de liberté de six ans. Une première au niveau national pour ce type de cas. ■

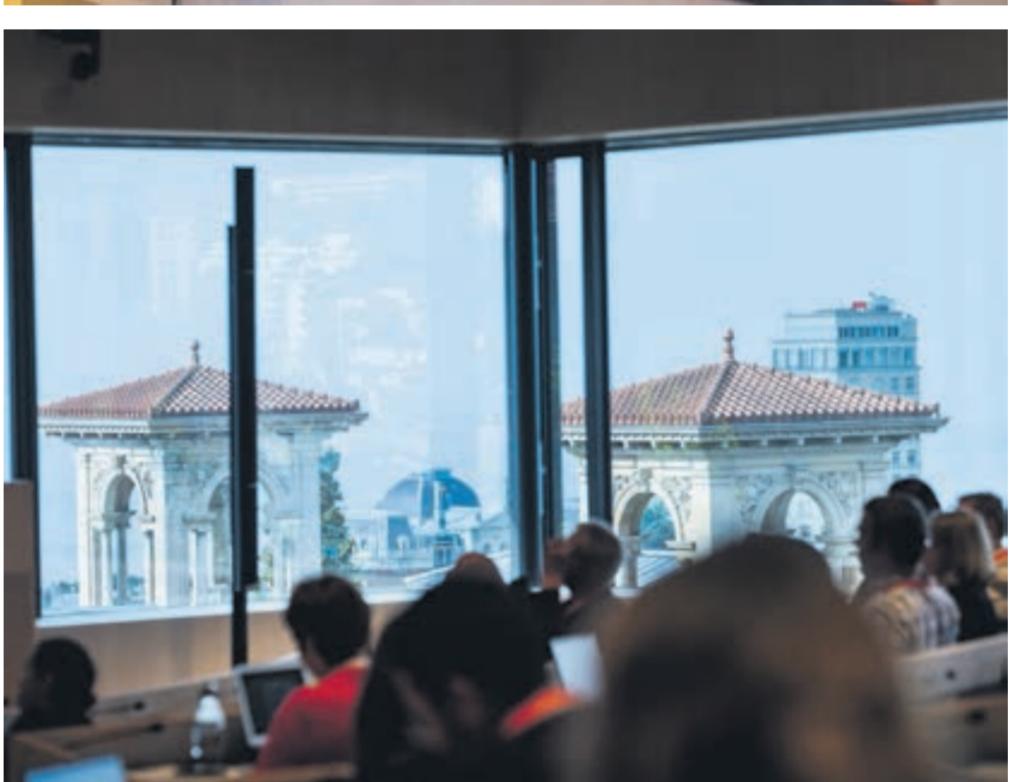
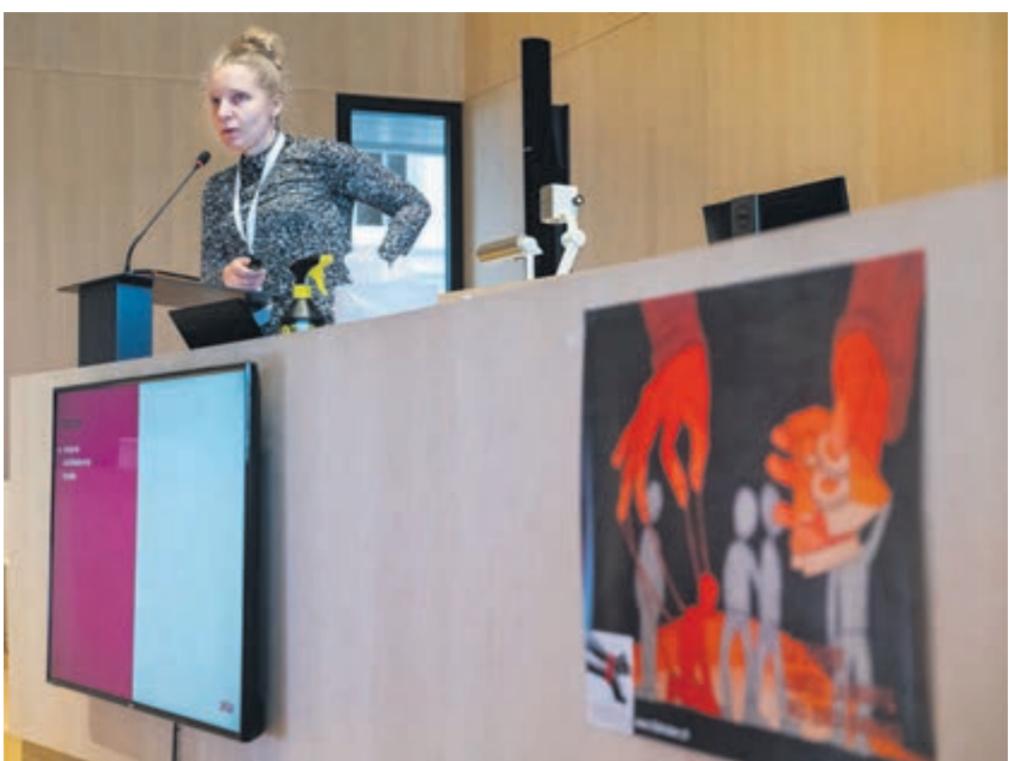
Pour aller plus loin:

Le site d'ACT212: act212.ch/fr
Le service d'enregistrement des déclarations: act212.ch/fr/hotlineinternational et la hotline (du lundi au vendredi, de 10h à 18h) au numéro: 0840 212 212.

Les pages de Fedpol avec la liste des indicateurs: fedpol.admin.ch/fedpol/fr/home/kriminalitaet/menschenhandel.html

Le dépliant du Seco que l'on peut commander sur: seco.admin.ch/traitedes-etrangers-humans

Les pages d'Unia concernées sont sur: unia.ch/fr/monde-du-travail/le-a-a-z/traitedes-etrangers-humans



Pour Laurent Knubel, responsable à Fedpol, la balise permettant de savoir quand débute la traite aux fins d'exploitation du travail est la définition contenue dans la convention 29 de l'OIT sur le travail forcé.



Clemence Jung d'Unia Genève a présenté, dans un des ateliers, la situation d'une employée exploitée dans l'économie domestique.



Des inspectrices et des inspecteurs du travail attentifs lors de la plénière.

UNIA

Lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation du travail: une thématique syndicale

Marie Saulnier Bloch, secrétaire nationale migration, 27.09.21

SEMAINES D'ACTION CONTRE LA TRAITE ET CONFÉRENCE SUR LE RÔLE DES SYNDICATS

A l'occasion de la Journée européenne contre la traite des êtres humains le 18 octobre, et des Semaines d'action contre la traite se déroulant ce mois, des événements sont organisés un peu partout en Suisse pour sensibiliser la population à cette problématique et aider à la compréhension de ce crime et de cette violation des droits humains.

Cette année, l'accent sera mis sur la traite des êtres humains à des fins d'exploitation du travail, sur les secteurs les plus exposés dans ce domaine et sur la manière de reconnaître et d'aider les victimes.

Durant tout le mois d'octobre, des podcasts, notamment sur des victimes de la traite à Genève et le vécu des femmes concernées, peuvent être écoutés sur le site de la campagne. Des séances d'information, pour étudiants ou sur invitation, se dérouleront en présence à Lausanne, Fribourg et Neuchâtel.

Côté syndical, une conférence, à laquelle tous les membres d'Unia intéressés sont conviés, se tiendra en présence et en ligne depuis Zurich le lundi 25 octobre, de 13h à 15h30. Y sera abordé le rôle des syndicats dans la lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation du travail. Des représentants de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), organisatrice du débat, du Seco, des syndicats, des sans-papiers et du patronat débattront de la question. Parmi les intervenants, se retrouveront Marie Saulnier Bloch d'Unia, Luca Cirigliano de l'Union syndicale suisse et Marco Taddei de l'Union patronale.

La conférence disposerà d'un service de traduction. Le délai d'inscription est fixé au 10 octobre. ■ L'ES

Plus d'infos sur les semaines d'action sur: 18oktober.ch/fr
Inscription pour la conférence du 25 octobre sur: lombom.aidaform.com/ct-weeks

Unia s'engage dans la lutte contre la traite et présente un certain nombre d'exigences.

«Je n'avais jamais vu ça»

«Je n'avais jamais vu ça, j'ai été pris au dépourvu.» Dans un atelier tenu durant le séminaire, Marcel Ritz, inspecteur du travail dans le canton de Vaud, a raconté comment il s'était retrouvé face à un cas d'exploitation de la force de travail un jour de 2015. «Sur une dénonciation tout à fait banale de travail au noir, je me suis rendu avec une inspectrice dans un restaurant exotique de Lausanne. Alors que ma collègue contrôlait l'identité du personnel en salle, et je me suis retrouvé face à deux travailleurs sans titre de séjour valable. L'un des deux a commencé à bafouiller, à trembler, puis a éclaté en pleurs. Il m'a avoué être séquestré dans cette cuisine, qu'il logeait là, surveillé en permanence par des caméras. Il m'a montré un casier contenant ses affaires, un lit clic-clac sur lequel il dormait et un évier pour se laver. Il a déclaré travailler treize heures par jour rémunérées cent francs. Il a évocé des menaces envers lui et sa famille au Bangladesh, ainsi qu'un accident de travail qui lui donnait des douleurs à la jambe depuis un an, mais que son employeur refusait de faire soigner. Je n'étais pas du tout préparé à cela.» Les inspecteurs appelleront la police vaudoise qui dépêchera sa Brigade migration et réseaux illicites de la police. «Voilà ce qu'il peut se passer: on est dans la routine et on se retrouve tout à coup complètement décalé.»

«Nous sommes démunis»

«Nous sommes démunis, on n'a jamais appris à détecter. La première chose à faire, c'est de se former et je crois que la possibilité de la traite devrait être inscrite dans nos points de contrôle», a dit un inspecteur genevois durant le débat qui a suivi le témoignage de Marcel Ritz. «Ce qui nous manque en Valais, c'est une association comme Astrée», a regretté une intervenante, en expliquant que, dans le Vieux-Pays, les inspecteurs sont accompagnés de la police durant les contrôles. «Est-ce qu'on peut interroger un salarié aux côtés d'un gendarme?» a questionné Marcel Ritz. Dans certains pays, on passe un mauvais quart d'heure aux mains de la police, d'où cette peur de l'uniforme chez certains travailleurs immigrés, a rappelé le Vaudois. Du côté de Fribourg, l'inspection du travail dispose désormais de prérogatives de police judiciaire: «Nous pouvons auditionner et séquestrer des objets, nous allons tester ces nouvelles mesures», a indiqué un inspecteur fribourgeois. «Nous n'avons pas attendu la police pour faire notre travail, j'ai dénoncé des cas, a précisé un inspecteur valaisan. Le problème aussi c'est que certains syndicats ne veulent pas défendre des travailleurs qui ne sont pas membres de leur organisation.» Codirectrice d'Astrée, Angéla Oriti le déplore: «Il y a un manque de liens avec les syndicats. Il faut renforcer la collaboration.» ■



Lors d'un des ateliers, l'inspecteur du travail vaudois Marcel Ritz a témoigné de sa rencontre avec un travailleur séquestré dans la cuisine d'un restaurant de Lausanne.

LES REVENDICATIONS D'UNIA

Dans le cadre de cette campagne contre la traite, le syndicat Unia demande la mise en place des mesures et des garanties suivantes:

- Le renforcement de la sensibilisation et de la formation de tous les acteurs concernés: autorités de poursuite (notamment des procureurs, des juges et des membres de la police), des employeurs, des inspecteurs du travail et du marché du travail, des autorités compétentes cantonales et fédérales.
- La protection effective des victimes et des témoins lors de l'enquête, pendant et après le procès. A savoir la garantie:
 - de la délivrance de permis de séjour renouvelable aux fins de coopération ou en raison de situation de réfugié;
 - de la protection de l'identité;
 - d'un délai de réflexion et de rétablissement;
 - de levée partielle du secret de fonction des inspecteurs du travail et du marché du travail, pour leur permettre de communiquer de manière coordonnée avec les organisations de terrain, les syndicats et les autorités de poursuite en cas de suspicion;
 - d'obtention de réparation dans un délai raisonnable, notamment sous la forme d'une indemnisation.
- Des mesures concrètes de détection et de protection pour les victimes potentielles requérantes d'asile ainsi que celles qui sont placées dans des centres de rétention. Il est nécessaire de garantir en particulier un délai suffisant pour réunir les informations nécessaires, de tenir compte du traumatisme vécu par ces personnes et de formation du personnel concerné. De plus, l'application de la procédure Dublin aux victimes potentielles doit prendre fin.
- Le renforcement des instruments de procédure pénale:
 - inclusion du travail forcé, de l'esclavage, de pratiques analogues à l'esclavage et de servitude à l'article 182 du Code pénal concernant la traite d'êtres humains;
 - mention explicite de l'indifférence de l'existence du consentement de la victime;
 - intégration de l'article 182 à la liste des responsabilités pénales des entreprises;
 - introduction d'une disposition spécifique conférant le caractère d'infraction pénale à l'exploitation du travail;
 - introduction d'une disposition spécifique au fait d'utiliser les services d'une personne en sachant qu'elle est victime de la traite.

HOMMAGE: LA LUTTE, TOUJOURS AVEC LE SOURIRE

Notre cher camarade Dominique Deillon, secrétaire syndical à la section genevoise d'Unia, tout juste retraité, s'en est allé le 6 août dernier. Son épouse et ses collègues lui rendent hommage

Manon Todesco

Gentil, au service des autres et, surtout, toujours souriant. C'est ainsi que nous nous rappelons de Dominique Deillon. Après trois années passées à Unia Genève en tant que secrétaire syndical, en charge notamment du second œuvre et de l'aéroport, l'heure de la retraite avait sonné pour notre camarade. Avec son épouse Shirley, et leurs deux chats Tilou et Loula, ils avaient le projet de quitter la Suisse pour aller sillonner l'Asie et s'y installer, ce continent qu'ils aiment tant. Mais le destin en aura décidé autrement. Dominique est décédé subitement le 6 août, en Espagne, quelques semaines avant leur grand départ pour la Thaïlande. «En attendant que les pays d'Asie rouvrent leurs frontières, nous sommes partis au Portugal, puis en Espagne, raconte Shirley. On était bien, on a visité de très belles choses. Dans nos têtes, on était déjà partis, il n'y avait plus qu'à.» Elle décrit celui qui était son mari depuis 2010 comme une personne formidable, profondément respectueuse, serviable. «Il a accompli beaucoup de belles choses pour les autres.» Un passionné de voyages, de dessin et de cinéma. Cuisinier de métier, tous les deux se sont rencontrés sur leur lieu de travail, chez Gate Gourmet à l'aéroport de Genève. «Nous avons vécu la grève, les licenciements et les trahisons ensemble. Dominique était syndiqué et très impliqué lors du conflit aux côtés des délégués syndicaux. Nous avons été renvoyés en même temps, cela a été une période assez difficile car nous étions au chômage tous les deux.» Après des boulot de cuisinier et d'agent de sécurité, Dominique est embauché chez Unia, un métier qui lui correspond parfaitement. «Il était solidaire, empathique et toujours avec la volonté d'aider les autres.»

Son collègue et ami José Sebastiao se souvient de ses débuts à la section. «Sa première semaine, il l'a passée dans la rue avec les travailleurs de Walo en grève.» Il le décrit comme une personne simple, ouverte, toujours le premier à donner un coup de main et avec qui on devient naturellement ami. «Il luttait avec le sourire! Il était toujours très calme, très posé, mais il restait ferme sur ses positions. Quand il arrivait dans une baraque sur un chantier, tout le monde l'écoutait.» Pendant trois ans, il aura été de toutes les luttes, et

présent pour ses collègues, auprès de qui il était très apprécié. «Il était disponible, à l'écoute, généreux et très ouvert, se souvient Cristina, à la réception du syndicat. Il me demandait toujours comment allaient mes enfants, il m'a aussi aidée avec des voisins sans-papiers qui étaient dans le besoin. On riait beaucoup. Il va énormément nous manquer.» Encore merci Dominique, pour ton engagement et ton sourire. Et toutes nos pensées à ton épouse Shirley, ainsi qu'à ta famille. ■



THIERRY PORCHET

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Biénn: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lys: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch.

En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique.

Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ouappelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Permanences syndicales les Jeudis à Fleurier: de 13h à 18h tous les 15 jours. Prochaines dates: 14 et 28 octobre, 11 et 25 novembre, 9 décembre (apéro de fin d'année).

Ouverture du secrétariat

Vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

COMITÉS ET GROUPES

Comité régional: 25 octobre à 18h30, Unia Neuchâtel, av. de la Gare 3.

Manifestation A notre tour maintenant!: 30 octobre dès 13h30 à Genève, ou à Berne pour les soins.

Comité jeunesse: 6 novembre de 15h à 19h, Unia Neuchâtel, av. de la Gare 3.

Fête des jubilaires: 13 novembre dès 11h, Unia Le Locle, Crêt-Vaillant 19-21.

GROUPES MIGRATION

Prochaine activité

Fête – Notre petite fête des grands peuples: bilan de l'année, échanges, partages pour organiser l'avenir ensemble et finir l'année en beauté. **Samedi 11 décembre** dès 17h, au Centre espagnol de La Chaux-de-Fonds. Pour plus d'informations: derya.dursun@unia.ch - 079 290 75 92.

LA CHAUX-DE-FONDS

GROUPES DES RETRAITÉS

Sortie aux Pervenches

Enfin, nous pouvons vous proposer une sortie qui a pour destination le restaurant des Pervenches à La Chaux-de-Fonds. Cette rencontre aura lieu le 20 octobre.

Rendez-vous au parking de l'Ancien Stand à 15h30.

Merci de vous inscrire jusqu'au 15 octobre auprès de Didier Gigon, tél. 032 968 63 08 ou mobile 079 385 37 55.

Pass sanitaire obligatoire et pièce d'identité. Votre comité se réjouit de vous rencontrer à nouveau.

Pour le comité: A. Schnegg

TRANSJURANE

HORAIRES

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Moutier: le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois, de 14h30 à 18h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, mardi et jeudi de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Moutier: mercredi de 14h30 à 17h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h, mardi et jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

VALAIS

NOUVEAUX HORAIRES SYNDICAT

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi

Sion, Sierre, Martigny: de 8h30 à 11h30.

Monthey: de 9h30 à 11h30

PERMANENCES DU SOIR

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion

Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Mercredi de 8h30 à 11h30.

Jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

VALAIS ROMAND

Martigny

Déménagement des bureaux

Le secrétariat Unia de Martigny a emménagé dans de nouveaux locaux le 20 septembre. Nouvelle adresse: rue du Léman 19, 1920 Martigny

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

MOVENDO

L'institut de formation des syndicats



Inscrivez-vous en quelques clics depuis notre site internet:

Scannez-moi!

Quelques places sont encore disponibles pour nos cours dès octobre:

Cours pour tou·te·s

Rester en santé malgré des horaires de travail irréguliers*

Lu 25.10

LE SALAIRE MINIMUM GENEVOIS, UNE RÉUSSITE

Depuis son entrée en vigueur dans le canton, les licenciements et le nivelingement des salaires par le bas prédis par les patrons n'ont pas eu lieu. Bilan de cette première année pour le salaire minimum

Manon Todesco

Le 27 septembre 2020, en pleine deuxième vague du Covid-19, les électeurs genevois votaient massivement pour un salaire minimum légal de 23 francs l'heure. Un an après, quel bilan peut-on tirer? Est-ce que les pires scénarios avancés par les associations patronales se sont produits? Pour la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), qui tenait une conférence de presse la semaine dernière à l'occasion de cet anniversaire, le bilan de cette première année est réjouissant. «Nous avons écarté tout effet négatif sur l'emploi, comme sur les salaires, qui serait dû à l'introduction du salaire minimum», expose Joël Varone, secrétaire de la CGAS. En effet, les statistiques montrent que l'évolution du chômage à Genève est comparable à l'évolution du chômage en Suisse, y compris dans les secteurs à bas salaires touchés par l'introduc-

tion du salaire minimum. La progression, liée à la crise sanitaire, est même sensiblement plus forte dans d'autres cantons urbains comme Zurich ou Bâle-Ville, où il n'existe pas encore de salaire minimum. Par ailleurs, la masse salariale n'a cessé d'augmenter et les emplois sont de nouveau à la hausse. «Tout semble indiquer qu'il était possible d'obtenir des revalorisations jusqu'à 12% des salaires sans avoir d'effets ni sur les emplois ni sur les salaires! Cela alors que nous traversons une des pires crises jamais vécues...» renchérit le syndicaliste.

PATRONS PLUTÔT DE BONNE FOI

De même, les syndicats genevois se réjouissent de constater que, dans l'immense majorité des cas, les employeurs jouent le jeu en appliquant le salaire minimum.

Cela dit, dans les secteurs du nettoyage et de l'hôtellerie-restauration, où les salaires minimums convention-



La campagne de votation a été menée en pleine période de pandémie. Un an plus tard, à l'exception de certaines branches telles que le nettoyage et l'hôtellerie-restauration où les salaires conventionnels sont plus bas que le minimum et où les négociations sont bloquées par les patrons, la revalorisation des rémunérations a été appliquée avec succès.

nels sont plus bas que le salaire minimum cantonal, la situation est parfois tendue. «À la suite des différents recours patronaux, dont aucun n'a abouti à ce jour, les entreprises ont eu du mal à suivre, explique Camila Aros, secrétaire syndicale d'Unia. Certains employeurs ont carrément refusé d'appliquer le salaire minimum en prétextant ces recours.»

Pire, soupirent les syndicats, certains bloquent les négociations salariales conventionnelles par «pure obstination idéologique». «Même l'introduction du salaire minimum légal dans les CCT ayant des revenus inférieurs est refusée. Conséquence: jusqu'à ce jour, il n'y a pas de contrôle du salaire minimum par les inspections paritaires!» regrette Camila Aros.

Les syndicats genevois comprennent la difficile digestion de ce salaire minimum par les patrons, mais l'heure est venue de passer à autre chose. «Douze mois plus tard, il est temps de laisser de côté l'énerver et de composer avec cette nouvelle réalité», insiste Joël Varone.

HAUSSES DE SALAIRES GÉNÉRALES EXIGÉES

Ce mois-ci, le Conseil de surveillance du marché de l'emploi (CSME) se penchera sur les salaires 2022 des différents Contrats-types de travail (CTT). Les syndicats espèrent que la nouvelle

majorité au Conseil d'Etat prendra ses distances avec cette attitude de «déni des organisations patronales» et changera clairement son orientation. «Les syndicats attendent du CSME qu'il revalorise les salaires de l'agriculture et qu'il ne réserve le salaire minimum qu'au personnel sans formation ni expérience en augmentant les salaires des autres catégories», revendique Davide De Filippo, président de la CGAS. La faîtière réclamera une revalorisation des salaires de 50 francs pour les travailleurs ayant de l'expérience ou une attestation fédérale et de 100 francs pour les détenteurs d'un CFC.

«L'introduction du salaire minimum légal a montré que le patronat a les moyens d'augmenter les salaires», plaide Komla Kpogli, secrétaire syndical chez Syna. Et de conclure: «Alors que les salariés ont été au front durant cette crise, que des employeurs ont fait d'excellentes affaires et que certains patrons ne se sont pas gênés pour s'octroyer de grosses augmentations de salaires, nous réclamons aujourd'hui des augmentations de salaires pour l'ensemble des travailleurs!»

Cette nouvelle lutte passera par la rue, le 30 octobre prochain (lire en page 3). ■



OLIVIER VOGELSONG

COMMUNIQUÉ

INTERNATIONAL LA BANQUE MONDIALE STOPPE LA PUBLICATION DE SON RAPPORT «DOING BUSINESS»

La décision de la Banque mondiale de mettre fin à la publication de son rapport discrépant «Doing Business» (Faire des affaires, *ndlr*) s'est trop longtemps fait attendre. Depuis 18 ans, ce rapport annuel évalue et classe les pays en fonction de leurs réglementations et de leurs régimes fiscaux favorables aux entreprises. Les fameux indicateurs du rapport pour le marché du travail ont été suspendus, puis supprimés il y a une dizaine d'années.

En 2006, le rapport classait l'archipel des Palaos, Etat insulaire du Pacifique, comme le «plus performant» en matière de travail en raison de l'absence totale, ou presque, de toute protection sociale des travailleurs et de la suppression des réglementations relatives au salaire minimum. Par ailleurs, le rapport a continué à promouvoir de manière agressive un programme de déréglementation du marché préconisant un faible taux d'imposition, en accordant notamment une note élevée aux paradis fiscaux. La cessation de ce rapport met fin à un obstacle considérable au développement et à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Sharan Burrow, secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI), a déclaré: «Nous saluons la suppression tant attendue de ce rapport orienté idéologiquement. La Banque mondiale devrait avant tout s'efforcer de promouvoir un environnement commercial basé sur le respect des normes internationales du travail, la diligence raisonnable au sein des chaînes d'approvisionnement et la durabilité. Les entreprises responsables sont de plus en plus nombreuses à reconnaître qu'il est dans leur plus grand intérêt de respecter les droits et la dignité de leurs employés, d'offrir davantage de certitudes quant à leurs fournisseurs et de garantir leur conformité dans l'ensemble des chaînes de valeur mondiales. La CSI se dit prête à engager un dialogue constructif avec la Banque mondiale pour atteindre cet objectif et mettre fin aux répercussions négatives des rapports «Doing Business» qui, depuis près de deux décennies, n'auront servi qu'à mettre un frein au développement et à promouvoir une libéralisation du marché à n'importe quel prix.» ■

Confédération syndicale internationale

BRÈVE

VAUD PÉTITION POUR LES RÉFUGIÉS AFGHANS

«Nous, nous ne pouvons pas faire grand-chose pour celles et ceux qui risquent leur vie en Afghanistan, mais nous pouvons, devons, arrêter les tracasseries administratives que subissent celles et ceux qui sont déjà ici.» Ce sont les mots du collectif Droit de rester qui lance une pétition pour soutenir les réfugiés afghans en demandant au Canton de Vaud de refuser d'exécuter des renvois vers des pays tiers, notamment en raison des accords de Dublin. Le collectif demande aussi aux autorités cantonales et communales d'intervenir auprès des autorités fédérales pour la mise en place d'une procédure facilitée pour l'obtention de permis B pour les Afghans titulaires pour la plupart d'une admission provisoire. «Il est illusoire de penser que la démocratie va se rétablir prochainement en Afghanistan et, donc, injuste de maintenir ces personnes avec ce statut précaire», souligne le collectif. Il est urgent de tenir compte de cette réalité dramatique et de simplifier les démarches pour obtenir un permis de séjour durable, de faciliter les regroupements familiaux et de leur permettre de rendre visite à leurs proches en dehors de l'Afghanistan.» ■ AA

Plus d'informations sur la pétition sur: act.campax.org/p/asielafghanistan

Prendre l'argent là où il y en a

Les syndicats et la gauche genevois lancent une initiative demandant aux très grandes fortunes de payer un impôt de solidarité temporaire afin que les collectivités puissent renflouer leurs caisses

Manon Todesco

Les caisses sont vides et, pourtant, il est urgent de renforcer les prestations publiques à l'heure où la pauvreté ne fait qu'augmenter à Genève. La Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) et les partis de l'Alternative ont la solution: mettre en place un impôt solidaire limité dans le temps, soit dix ans, sur les très grandes fortunes, à savoir 0,5% sur la part de la fortune imposable nette supérieure à 3 millions de francs. L'initiative a été lancée le 28 septembre. Si elle aboutit, «elle réduirait les manques à gagner dus au «bouclier fiscal», qui permet aux très grosses fortunes d'échapper à une partie de l'impôt et qui fait actuellement perdre 173 millions de francs à l'Etat et 40 millions aux communes, selon les chiffres de 2018», présente le communiqué de presse commun. Que les petits propriétaires et les artisans se rassurent, ils ne sont pas le cœur de la

cible. C'est pourquoi l'initiative prévoit de tripler le montant des déductions sociales.

LE GRAND ÉCART GENEVOIS

D'où part cette idée? Du constat qu'à Genève, plus que partout en Suisse, les inégalités sont en nette augmentation. «Les fortunes privées ont augmenté de 7,7% par année depuis quinze ans, alors qu'elles n'ont crû «que» de 4,7% en moyenne dans le reste de la Suisse, argumentent les initiateurs. En matière de répartition des richesses, Genève dispose du coefficient d'inégalité le plus élevé de toute la Suisse. Moins de 1% de la population genevoise possède plus de 64 milliards de francs.»

Les inégalités sociales, exacerbées par la crise du Covid-19, et la pauvreté n'ont jamais été aussi présentes au bout du lac. «Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale a fortement augmenté et la durée de prise en charge s'est allongée. De plus en plus

de personnes doivent faire appel aux subsides pour payer leurs primes d'assurance maladie. Les ménages s'endettent pour continuer à payer leurs factures alors que leurs revenus ont fondu. Le chômage a augmenté, en particulier chez les jeunes. Rappelons encore que les élèves en difficulté ont très fortement souffert de la fermeture des écoles et que des milliers de personnes ont dû faire appel à l'aide alimentaire offerte par le tissu associatif pour nourrir leur famille. Selon l'Office cantonal de la statistique, le risque de pauvreté touche 18,5% de la population à Genève, alors qu'il est de 15,7% en moyenne en Suisse.»

INVESTIR PLUTÔT QUE RABOTER

C'est sans appel, les caisses des collectivités sont vides, alors même que les prestations ont besoin d'être renforcées. «Quand la droite propose de faire de la fonction publique une variable d'ajustement en supprimant des postes

à tout-va et en attaquant les conditions de travail, nous proposons au contraire de reconnaître le rôle essentiel de la fonction publique et de renforcer les prestations, afin de répondre aux besoins engendrés par cette crise», revendent les initiateurs.

La logique est simple: «Aller chercher l'argent là où il y en a plutôt que de vouloir raboter des services déjà sous tension et surexploités», afin de «dégager de nouvelles recettes fiscales qui permettront à notre canton de sortir solidairement et dignement de cette crise». Un effort, certes, mais qui bénéficiera à toute la population, motive le texte. L'initiative devrait rapporter environ 350 millions de francs supplémentaires à l'Etat et 85 millions de francs aux communes, dont 35 millions à la Ville de Genève. ■

Plus d'informations sur la pétition sur: act.campax.org/p/asielafghanistan

L'ÉCLATEMENT DES COLLECTIFS À L'ÉCOLE ET AU TRAVAIL: UNE ANALYSE EN MIROIR

Derrière les nouvelles méthodes de management et l'illusion de la performance se cache une idéologie totalitaire, privant les salariés, comme les écoliers, de leur esprit critique et de moyens de résistance

Julie Vionnier*

Dans les contrées idylliques d'une Suisse innocente se cachent des tortionnaires qui tentent de soumettre les employés au nom du profit et du pouvoir. Dans ce paysage de carte postale, il est difficile de croire que des hommes et des femmes souffrent en silence. Pourtant, dans les rets du pouvoir, il se passe des choses de l'ordre de l'indécible. Les employés sont utilisés, évalués, puis jetés. Remplaçables à merci, leur savoir et leur travail n'ont plus de valeur. Lutter pour réaliser du beau travail dans un environnement hostile, en mutation permanente, qui engendre des contraintes supplémentaires et du travail empêché: voici le lot quotidien de nombreux salariés. Les pratiques managériales prônées par la classe dominante sont teintées d'une idéologie tentaculaire: le libéralisme. Elles y puisent leurs techniques, toutes plus violentes les unes que les autres. Violentes, car elles sont sournoises. Et car elles visent des personnes qui pensent, qui sont saines et qui refusent de se soumettre à un ordre du monde absurde tel que le système capitaliste. Dans les secteurs privé et public, la vague néolibérale a emporté avec elle les collectifs de travail qui ont été démantelés, déstructurés au nom des impératifs de performance. Force est de constater que, depuis quelques années, les collectifs subissent le même sort à l'école.

Fraîchement diplômée d'une haute école pédagogique, une enseignante juge opportun de nommer un élève surveillant de vestiaire. Hier, on les appelle

lait les mouchards, ils étaient mal vus. Aujourd'hui, ils sont mis sur un piédestal. Les cours de gym, laboratoires de la délation? On n'est pas loin des ateliers de *team-building* ou autres mesquineries du management moderne! Sauf que les enfants n'y voient que du feu. Ils trouvent tout à fait normal de dénoncer leurs petits camarades turbulents; à l'ère de l'*open-space* et de la surveillance, ce genre de pratique, pur produit du système capitaliste, s'inscrit dans la politique sécuritaire hautement répressive qui règne dans notre pays. Du contrôle social, il y en a toujours eu, mais à d'autres époques, les dirigeants et leurs sbires, à l'instar du surveillant Le Bouillon dans *Les récrés du petit Nicolas*, de Sempé et Goscinny, étaient nettement mieux reconnaissables. Il était alors plus aisé de se rebeller contre une autorité puisqu'elle était clairement identifiée comme telle.

L'ÉTAT SE RESSERRE SUR LES SALARIÉS

Le régime totalitaire a bel et bien fait son nid sous nos latitudes. Obnubilé par les chartes d'entreprise et les discours édulcorés, le salarié ne se rend pas compte qu'il est surveillé, épier, contrôlé, évalué en continu. La classe dominante se sert des outils de gestion comme prétexte pour conserver ses priviléges et se maintenir au pouvoir. Du responsable des ressources humaines au préposé à la protection des données, en passant par la cheffe de la communication et la responsable de la numérisation, les métiers de la gestion sont à l'honneur. Les gestionnaires ont appris à mettre leur cerveau en berne; leur vision du monde



L'autoritarisme a fait son nid dans le monde du travail. Obnubilé par les chartes d'entreprise et les discours édulcorés, le salarié ne se rend pas compte qu'il est surveillé, épier, contrôlé, évalué en continu.

est binaire; leur activité se cantonne à classifier, répertorier, quantifier, décontextualiser. Tout en dénigrant le travail des subalternes, les petits chefs s'approprient sans scrupule leurs accomplissements. Les rapports de force sont tout à coup exacerbés par la lumière crue des luttes pour le pouvoir. Le temps d'un soubresaut de lucidité, les employés entrent dans le désastre. Mais, gagnés par la désillusion et incapables de mettre en place des stratégies de résistance collective, ils sont broyés par la logique implacable des exploitants. C'est pourtant dans cette brèche que le vent de la révolte devrait souffler.

Les inégalités se creusent, les collectifs s'étiolent au travail comme à l'école, et on veut nous faire croire que c'est pour notre bien. Le loup justifie son apparence par un impératif d'excellence: «C'est pour mieux te manager, mon enfant.» Selon Vincent de Gaulejac et Fabienne Hannique, auteurs de l'ouvrage *Le capitalisme paradoxant - Un système qui rend fou*, les méthodes entrepreneuriales, telles que le culte de la performance et l'obsession du classement, ne sont plus réservées au seul monde de l'entreprise, mais envahissent la vie sociale. Dans certains établissements scolaires, il est dorénavant admis que toutes les classes dès la 3^e Harmos soient dissoutes et recomposées chaque année. Quoi de mieux pour anéantir les collectifs? Encore une preuve que l'idéologie néolibérale s'infiltre jusque sur les bancs de l'école. Dans certaines classes, il n'y a plus de pupitres; tout comme les salariés dont le bureau se résume à un simple chariot, les élèves n'ont plus de place attitrée. En plus d'être totalement absurde, le changement perpétuel empêche les enfants de tisser des liens. Privés de pupitre, les élèves n'ont tout simplement plus voix au chapitre.

INTERCHANGEABILITÉ DES UNS, ENRACINEMENT DES AUTRES

Pour justifier sa démarche, la direction dépense des sommes colossales en faveur des sociétés de conseil afin de s'appuyer sur les conclusions d'«experts». Ces consultants empêchent les salariés d'exercer leur métier en leur imposant des tâches inutiles, mais «vendues» comme des innovations. Les équipes se font et se défont au rythme des saisons, sans égard pour les collabora-

tions qui fonctionnent bien. Les mesures d'économie ne s'appliquent pas à ceux qui orchestrent les réorganisations: seuls les employés subalternes y sont soumis. Pour s'en convaincre, observons simplement l'acharnement avec lequel les dirigeants s'accrochent à leurs places! Au prétexte de l'accroissement de la performance, de nombreuses prestations sont externalisées, alors qu'elles jouent un rôle essentiel dans l'entreprise; des employés sont ainsi licenciés ou affectés à un autre service au mépris de leur ancienneté et de leur expérience. Ces pratiques de sous-traitance constituent une perte de savoir et un appauvrissement pour la collectivité.

Comment être créatifs, affirmés, inspirés et engagés tout en étant capables de se désengager rapidement pour se consacrer à une autre tâche? Ces messages contradictoires sont d'une telle absurdité qu'ils ont un effet anesthésiant et entravent ainsi toute velléité de résistance. Les individus sont poussés dans leurs retranchements, seuls face au désespoir, ils sont mis en concurrence. Quand la direction se gargarise à coup d'organigrammes et s'acharne à déplacer les pions sur l'échiquier, les employés sont au taquet, triment pour suivre la cadence et respecter les délais. Ce dénigrement est le simple reflet de la valeur que les managers accordent au travail réel. Pour faire du beau boulot, les travailleurs doivent se surpasser sans cesse. L'excellence devient la norme. Ils essaient de tenir à tout prix. Ils ont leur fierté.

D'UNE SCOLARITÉ NÉOLIBÉRALE VERS UN NOUVEAU PARADIGME

Le champ éducatif n'est pas à l'abri de l'idéologie néolibérale. Tous les professionnels ont les yeux braqués sur le comportement des bambins, estampillés par toutes sortes de «smileys» variant du vert au rouge. L'enseignement axé sur le développement des compétences sociales prend des proportions phénoménales alors que les élèves n'ont paradoxalement plus l'occasion d'entrer en relation. Un des moyens de lutter contre l'hégémonie capitaliste serait d'enseigner d'autres manières de penser à nos enfants, en leur expliquant que différents modèles ont existé et vont succéder à celui qui est présenté comme le seul modèle viable. Forger l'esprit critique, stimuler la créativité, laisser libre cours à l'imagination ne sont pas la panacée de l'école, ni de l'entreprise d'ailleurs. Pourtant, c'est en rêvant à d'autres possibles que l'en-

fant construit son humanité. Prendre soin de la curiosité de l'enfant est un art tout en finesse. Or, la société de gestion, qui a envahi l'école, est allergique à l'effort, elle attend des résultats mesurables sur-le-champ. Les méthodes d'apprentissage par objectif prônent le quantifiable, l'attendu, l'homogène, le normé. Aucune place n'est accordée à une éducation qui procède par tâtonnements et qui n'avance pas toujours en terrain connu. L'école a toujours été le reflet de la société puisque c'est par le biais de cette institution que se reproduisent les inégalités sociales. Il est dès lors peu surprenant de constater que l'école est devenue un lieu de consommation du savoir par excellence, avec des parents et des enfants toujours plus exigeants, qui se plaignent dès qu'ils ont l'impression de ne pas en avoir assez pour leur argent. Le personnel enseignant se cantonne à la recherche de défauts de fabrication au moyen de grilles et de formulaires d'évaluation. Au lieu de former des futurs citoyens, l'école produit de vrais consommateurs qui excellent en calcul... d'épiciers! ■

* Diplômé Master en économie et MAS en sciences de l'éducation.

Version raccourcie de l'article paru dans la *Revue [petite] enfance*, n° 134, janvier 2021. L'article intégral est accessible sur le site: revuepetiteenfance.ch

La revue peut être commandée sur le site au prix de 15 francs.



Les collectifs s'étiolent aussi à l'école, sous l'emprise de l'idéologie néolibérale.

